

Ca 17/06/2009 – Point 5.6 c
Championnat du Monde Open 29er
Du 19 au 25 juillet 2009 à Riva Del Garda, Italie

Règlement de sélection

1. OBJECTIFS

Afin de placer la France au rang de première nation d'ici 2012 sur les épreuves internationales en skiff de référence « pour les plus jeunes », la FFVoile se donne pour 2009 sur ce Championnat du Monde Open 29er les objectifs suivants :

Classement des nations : Podium

Equipages Filles : Dans les 5 premiers

Equipages Garçons ou Mixtes : Podium

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile Fabrice JAUNET entraîneur du Collectif « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- Le Coach Manager des « Bleuets », Gildas PHILIPPE.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2009.
2. Le nombre maximum de places attribuées est le suivant :
 - Nombre de places pour les équipages Filles : 1 place
 - Nombre de places pour les équipages Garçons ou Mixtes : 3 places
3. Sélection directe par le Comité de Sélection :

Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :

 - Nombre d'équipages Filles : 1 équipage Fille
 - Nombre d'équipages Garçons et Mixtes : 3 équipages Garçons ou Mixtes

b- Composition de l'Equipe de France jeune 29er 2009

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune 29er pour le « Championnat du Monde Open 2009 », au plus tard le 26 juin 2009.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical réglementaire.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « Championnat du Monde Open 29er 2009 » la FFVoile participera financièrement au déplacement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune 29er 2009 : Championnat du Monde Open Riva del Garda.

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.